

Agustí Nicolau Coll

Intercultura. Centre pour le dialogue interculturel de la Catalogne

E-mail : intercultura@wanadoo.es

«LA CITOYENNETÉ, LA DIMENSION COMMUNAUTAIRE ET LE PLURALISME CULTUREL»

(première version d'un texte publié sous le nom de "La citoyenneté, un notion occidentale dangeureuse"
dans *Option CEQ du Québec*, no. 11, automne 1994)

Dans le processus de redéfinition d'une nouvelle culture de la citoyenneté, il faut se demander quelle est la place de la dimension communautaire, étant donnée que celle-ci est une dimension constitutive de l'identité de tout être humain. Sans elle, ce dernier n'existe pas comme tel, puisqu'il lui manque son fondement et sa raison d'être. L'être humain est d'abord un être communautaire et on peut même affirmer que cette dimension communautaire est transculturelle, c'est-à-dire, présente dans toutes les cultures, tout en tenant compte que sa concrétion et son articulation différeront d'une culture à l'autre. Elle est la réalité la plus solide et la plus vivante par laquelle, depuis des siècles et dans les cultures les plus diverses, les gens partagent et construisent leur vie avec les autres êtres humains, ainsi qu'avec le cosmos et les divinités.

Par contre, la citoyenneté est une réalité relativement nouvelle, issue dans un moment concret de la culture occidentale moderne (la Révolution française). Nous pouvons même signaler qu'à l'intérieur des cultures occidentales, l'importance accordée à la citoyenneté peut beaucoup varier d'une culture à une autre. Elle est devenue un point de référence majeur dans la culture française, mais l'est beaucoup moins, par exemple, en Catalogne. Si nous sortons du cadre occidental, nous observons aussi que l'importance de la citoyenneté, comme point de référence pour organiser la vie des gens, est très relative, quand elle n'est pas carrément nocive.

Sans nier les acquis positifs que les concepts de citoyenneté et de citoyen ont pu apporter à la société, nous sommes forcés d'accepter que ceux-ci ne sont pas les uniques paramètres valables pour assurer une vie digne et pleine aux personnes.

Il me semble donc qu'une nouvelle culture de la citoyenneté ne saurait ignorer la dimension communautaire, en voulant simplement réduire le «chaînon communautaire» au «chaînon de la citoyenneté». En effet, le premier précède et se trouve à la base du second. Un tel changement de perspective requiert forcément un éveil (ou même ré-éveil) à la réalité communautaire constitutive de nos vies.

En ce sens, je montrerai dans un premier temps, qu'à côté des concepts abstraits d'*individu*, *collectivité* et *culture publique*, propres à la culture moderne de la citoyenneté, se trouvent les expériences vivantes et existentielles de la personne, la communauté et la culture communautaire, propres à la dimension communautaire de l'être humain et de la réalité. En même temps j'aborderai la question du pluralisme culturel et de la cohésion sociale sous l'angle de la culture communautaire. Finalement, nous explorerons quelques pistes d'action pour placer la communauté au coeur de notre vie sociale.

1. Personne et individu

Actuellement, les mots de personne et individu sont la plupart du temps utilisés comme des synonymes. Mais en fait il existe une différence essentielle entre l'un et l'autre. Le concept d'individu renvoie fondamentalement à l'être autonome, qui trouve sa justification en lui-même est qui est constitué d'un ensemble de droits à exercer, de devoirs à accomplir, de besoins à combler, d'impôts à payer, Il fonctionne essentiellement sur la base du rationalisme et du fonctionnalisme. Il identifie son être à sa pensée, sa liberté à sa capacité de choisir, son identité à ce qu'il fait et non à ce qu'il est. L'individu, comme être autonome, n'est pas tenu de faire partie d'une communauté, mais d'être un de plus, de façon anonyme, dans l'ensemble de la collectivité.

Ce concept d'individu autonome propre à la culture occidentale, s'est développé surtout avec l'avènement de la Modernité et a eu sa consolidation légale avec la Révolution française¹. Les aspects positifs que la revendication de l'individualité a pu avoir face aux abus de pouvoir et aux autoritarismes, ne doivent toutefois pas nous empêcher de constater que son exaltation démesurée nous a amenés dans un cul-de-sac.

L'individualisme à outrance se trouve à la base de l'actuel libéralisme économique qui s'intéresse seulement aux individus en tant que consommateurs, au même titre que l'état s'intéresse à ceux-ci en tant que payeurs de taxes et usagers de services. La désintégration et l'exclusion sociale ont alors le champ libre, puisque les solidarités communautaires sont

¹ Pour une information détaillée concernant la configuration de l'identité individuelle dans la culture occidentale, voir le livre de l'anthropologue français Louis DUMONT, *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris, 1983, Seuil (Collection *Esprit*).

absentes ou réduites au minimum dans un champ où l'autonomie individuelle est devenue l'unique horizon de notre vie.

Si l'exclusion sociale à laquelle nous assistons actuellement est en dernier lieu le fruit du libéralisme économique et du désengagement de l'état vis-à-vis de la société; à un niveau plus profond, nous trouvons aussi l'idéologie de l'individu autonome à la source de ce processus. Sans elle, le libéralisme ne pourrait pas nous réduire à des simples consommateurs, ni l'état à des numéros dans un ensemble collectif. Il faudra donc une révision approfondie de notre conception de l'individu autonome comme étant le fondement de la société.

Cette révision, nous pouvons la commencer en prenant en considération la réalité vivante de la personne, qui au lieu de se fonder d'abord sur l'autonomie, le fait sur la dimension relationnelle et sur la dimension communautaire. La personne est singulière et qui dit personne dit noeud singulier de relations. Elle implique une approche plus globale qui ne se limite pas à ses droits, devoirs, besoins, impôts, profession, ... , mais qui comprend toutes les dimensions de son existence: ses croyances, ses valeurs, sa vision du monde, ses relations personnelles, ses rêves, ses désirs, qui ne sont pas vécus nécessairement dans un espace privé, mais partagés dans un espace communautaire. Elle répond à la question *qui es-tu?*

Par sa spécificité qui lui est propre, la personne est membre à part entière, non pas d'une collectivité abstraite et anonyme de citoyens, mais d'une communauté dans laquelle elle se réalise, elle se donne, elle reçoit,... En fait, plus qu'appartenir à une communauté, la personne est cette communauté, laquelle recrée le monde dans des rapports uniques, non répétitifs et même sacrés.

2. Communauté² et collectivité

Parallèlement à la distinction entre personne et individu, j'aimerais également en faire une entre collectivité et communauté. La collectivité est un agrégat d'individus. Elle tire sa force et sa raison d'être du nombre, de la loi de la majorité. Plus d'individus font une collectivité plus forte, moins d'individus font une collectivité plus faible. Sa définition est essentiellement quantitative et c'est sur la base de cette quantification que la collectivité s'organise sous la forme d'état-nation. Ce qui compte dans une collectivité est moins la qualité des rapports entre ses membres que le respect des droits de chacun et l'accès aux services publics.

² Malheureusement, nous avons assisté les dernières 15-20 années à une utilisation abusive du mot communauté, au point qu'il est actuellement vidé de sens. Dans cet article, par communauté je me réfère d'abord à une réalité humaine, constitué de personnes qui ont tissé des liens relationnels durables et qui partagent, soit un même origine (familial et/ou ethnique), une même vision du monde, un projet de vie, une langue, une histoire commune, une religion.

Lorsqu'on parle de la participation des citoyens aux affaires de la collectivité, on ne se rend pas compte que cette participation est devenue difficile, voire impossible, par le fait que le sentiment d'appartenance ne s'est pas développé en premier lieu dans une dimension communautaire. Or, ce sentiment d'appartenance propre à tout être humain, ne se joue pas seulement sur un plan rationnel et objectif: il implique l'être tout entier, avec toutes ses valeurs, croyances et symboles. Ceux-ci sont aussi valables et essentiels que toutes les constitutions et chartes de droits et libertés que l'on puisse imaginer.

Chaque communauté humaine est constituée, non pas d'individus qui ont leur autonomie singulière comme horizon de vie, mais de personnes qui, dans leurs relations interpersonnelles tissent des liens durables, profonds et même spirituels avec les autres membres. Si l'individu et la collectivité nous renvoient à des points perdus dans une masse uniformisante, la personne et la communauté nous font plutôt penser aux noeuds d'un filet: sans noeud (personne) pas de filet (communauté), mais sans filet, pas de noeud. Toute communauté humaine tire sa force de la qualité et la solidité des relations que ses membres établissent entre eux. Sa force n'est pas numérique ni quantitative, mais qualitative.

À la différence de la citoyenneté et de la collectivité, la communauté ne se limite pas aux personnes actuelles: elle peut aussi inclure les ancêtres (ex. cultures africaines) et même ceux qui ne sont pas nés (ex. cultures amérindiennes). Elle peut dépasser dans beaucoup de cas la seule réalité humaine pour inclure celle du cosmos (nature) et des dieux (le divin). Les relations ainsi établies finissent par inclure toute la réalité vivante, ce qui rend la communauté moins anthropocentrique et plus holistique dans son rapport avec la réalité, et donc plus écologique dans ses rapports humains.

Mais malheureusement la communauté a souvent été vue comme quelque chose à bannir, puisqu'elle serait une entrave au plein épanouissement de l'individu. Ce processus a été décrit très bien par Bertrand Badie³:

«L'individualisation des rapports sociaux est tenue, dès la philosophie des Lumières, et plus encore avec l'évolutionnisme du XIX siècle, pour émancipatrice et rationalisante: elle libère progressivement l'individu des allégeances communautaires, de la tutelle de son groupe naturel d'appartenance et conduit à une socialisation plus libre et plus critique; elle le détache d'une volonté naturelle dont le groupe est porteur pour lui substituer une volonté rationnelle, faisant place au calcul et à l'évaluation. (...) Selon cette lecture, tout communautarisme ne peut donc être que résiduel, legs de tradition et appelé à disparaître: la gouvernabilité des systèmes politiques passe par sa réabsorption» (pp.116-117)

³ BADIE, Bertrand, *L'État importé. L'occidentalisation de l'ordre politique*, (Paris) Ed. Fayard, 1992.

Cette conception négative de la dimension communautaire a été partagée autant par des idéologies de droite comme de gauche dans le cadre culturel occidental. En fait, il s'agit d'un préjugé propre à une partie de la pensée occidentale moderne.

3. Culture communautaire, cohésion sociale et pluralisme culturel

Dans la définition d'une nouvelle citoyenneté, on y retrouve la préoccupation de faire face au défi du pluralisme culturel, afin d'enrayer les possibles dangers pour la cohésion sociale que celui-ci pourrait comporter. On se réfère alors à une culture publique, qui généralement est définie dans le cadre de l'état-nation et qui s'identifie avec le gouvernement, les pouvoirs publics et le secteur public, en y incluant la société civile dans son ensemble.

Il me semble toutefois difficile de pouvoir relever le défi du pluralisme culturel par une approche fondée seulement sur la culture publique commune, puisque celle-ci, en restant à l'intérieur du cadre référentiel de l'individu et de la collectivité, finit par confondre la cohésion sociale avec l'uniformisation et l'homogénéisation. On cherche alors les ressemblances pour constituer un dénominateur commun qui assurerait la paix sociale, tout en espérant que les différences vont s'effacer ou du moins se réfugier dans les espaces privés.

Mais si nous prenons la perspective de la culture communautaire, comprise comme ce qui est créé et développé par les personnes et les communautés elles-mêmes à partir de leur contexte vital, et qui est destiné à leur assurer une vie épanouie en communion avec toute la réalité, la vision de la cohésion sociale devient tout à fait différente. Celle-ci plutôt apparaît comme étant fondée sur la recherche de la solidarité communautaire, qui viserait moins à faire rentrer le monde dans un cadre donné, qu'à leur assurer une vie digne et pleine. Une vie fondée sur ce que sont les personnes et les communautés, sur leurs aspirations, leurs conceptions de la vie, leurs visions du monde, leurs connaissances et leurs savoir-faire. En ce sens, on peut dire que les communautés possèdent des cultures économiques, éducatives, sociales, médicales, judiciaires, ..., lesquelles n'ont pas à concorder forcément avec les orientations de l'état et de la culture citoyenne.

La cohésion sociale a besoin de l'appartenance communautaire des personnes, puisque celle-ci donne un espace de socialisation personnalisé, concret et non anonyme, lié, non pas à des principes abstraits, éloignés et uniformisants, mais à des relations véritables; tout cela encadré dans une certaine vision du monde et de la vie humaine. C'est à partir de cette appartenance que les personnes peuvent établir des relations avec d'autres personnes qui ne partagent pas la même appartenance communautaire. C'est dans l'interface de cette relation qu'on peut fonder la cohésion sociale; et pas dans la négation d'une de ces appartenances au profit d'une allégeance abstraite, objective, rationnelle et standardisante. L'horizon vers lequel on s'oriente

devient alors moins celui de définir un dénominateur commun, que d'établir les espaces et les lieux de dialogue et d'échanges entre les différentes communautés.

Si le dialogue a lieu, on assistera bien sûr à un enrichissement mutuel entre les différentes cultures communautaires qui les transformera toutes, sans pour autant être en mesure de prévoir quels chemins ces transformations prendront. C'est dans cette orientation de dialogue que se situe le défi du pluralisme culturel et non à travers l'intégration dans un cadre légal et rationnel.

Il faut noter que cette question du pluralisme culturel ne concerne pas seulement le rapport des «communautés culturelles» avec la «société d'accueil», mais aussi les différentes conceptions et visions de la vie que l'on peut retrouver à l'intérieur même de la «société d'accueil». On prend trop souvent pour acquis que celle-ci est homogène dans ses valeurs et ses conceptions de la vie et du monde, ce qui n'est pas le cas.

Malheureusement, l'omniprésence de l'état-nation et de la culture publique de la citoyenneté a en grande partie effacé et/ou remplacé en Occident la présence des cultures communautaires, ce qui les rend peu ou pas visibles. Par contre, en observant la réalité d'autres cultures moins modernes, nous pouvons constater que les dynamiques communautaires sont à la base de la dynamique de la société, bien plus que l'état et la culture de la citoyenneté.⁴ La présence au Québec des communautés culturelles autres que celles d'origine occidentale moderne, ajoutée à la crise de l'état comme modèle d'organisation de la vie sociale, pourrait servir au renforcement des cultures communautaires d'ici.

4. Exclusion sociale et exclusion communautaire

Une autre préoccupation qu'on retrouve dans le projet de redéfinir une nouvelle citoyenneté est celle de l'exclusion sociale, qui fait rage actuellement autant au nord comme au sud, notamment par le biais de l'exclusion économique. La pauvreté et la misère deviennent de plus en plus des réalités sociales incontournables. Cette exclusion est certainement en grande partie le résultat du manque de respect du contrat social de la part du libéralisme économique et de l'état-nation, mais la simple formulation d'un nouveau contrat social dans une nouvelle citoyenneté m'apparaît insuffisante. Il faudra, à mon avis, aller plus loin et avoir le courage de se poser trois questions essentielles:

- l'idéologie de l'individu, de l'autonomie, de la collectivité et de la culture publique de l'état-nation, ne serait-elle pas la source même de cette exclusion?

⁴ Cf. Gustavo ESTEVA, «Une nouvelle source d'espoir: "les marginaux"», dans *Interculture*, vol. XXVI, no. 119, (Montréal) Institut Interculturel de Montréal, 1993. Dans cet article, l'auteur analyse, à partir du quartier de Tepito, les possibilités et limites des dynamiques communautaires pour faire face à l'exclusion et la désintégration sociale.

- peut-on envisager l'appartenance communautaire comme étant le processus par lequel contrer cette exclusion, en fournissant aux personnes un espace de réalisation et d'épanouissement personnel?

- peut-on envisager d'inclure dans l'analyse de l'exclusion sociale d'autres éléments qui dépassent la dimension économique, tels que l'exclusion en référence à la nature (par volonté de domination sur elle); aux ancêtres (par la croyance que le monde commence avec nous); à la dimension spirituelle (par la conviction que nous sommes le principe et la fin de toute chose); à l'Être (par la pulsion de vouloir tout contrôler); à la dimension contemplative (par la volonté de tout comprendre avec la raison);...?

En analysant les facteurs qui se trouvent à l'origine de l'exclusion et de la désintégration sociale, il faudrait se pencher sur la place qu'y tient la destruction des appartenances et relations communautaires propre à toute société moderne. Cette destruction est coïncide avec l'entrée de la culture publique de l'état-nation dans toutes les dimensions de la vie sociale, en se substituant aux initiatives communautaires au niveau de la base. Ce processus de destruction, plus ancien dans les sociétés occidentales, est maintenant actif dans beaucoup de sociétés des pays du Sud, avec les résultats négatifs que cela comporte.⁵ L'exclusion communautaire déracine la personne de sa communauté et la place seule face à la «megamachine» de l'état et de l'économie de marché: la porte à l'exclusion sociale est alors grande ouverte.

Le renforcement de la dimension personnelle et communautaire comporte une certaine garantie de résistance à l'exclusion sociale et économique, puisque d'abord la personne ne saurait être réduite qu'à un simple consommateur ou usager de services. Elle peut être soutenue par sa communauté par des liens de solidarité. Dans certains cas, même les initiatives communautaires peuvent se substituer aux lois du marché et aux lois des états⁶. Dans la pratique, cela veut dire qu'en plus des initiatives de résistance au désengagement actuel de l'état et des citoyens dans différents domaines, il faudra aussi promouvoir des initiatives de reconstruction et de redéfinition des liens d'appartenance communautaire.

On ne peut cependant réduire l'appartenance communautaire à une simple stratégie pour faire face aux problèmes économiques, puisque celle-ci comprend l'être dans sa globalité. C'est pour cela qu'il faut veiller à ce que l'appartenance communautaire comprenne les différentes dimensions de la réalité, c'est-à-dire, les humains, la nature et le divin. C'est dans la relation entre ces trois dimensions que la communauté tout entière tire sa force et sa vitalité.

⁵ Cf. BADIE, op. cit., pour une analyse détaillée de la faillite de l'exportation de l'État-nation dans les sociétés non occidentales, spécialement en Afrique.

⁶ Cf les différents cahiers de la série «Alternatives endogènes et vernaculaires de la revue *Interculture* éditée par l'Institut Interculturel de Montréal, 4917, rue St-Urbain, Montréal (Québec), H2T 2W1.

Si nous sommes capables de nous ouvrir à cette perspective, nous pourrions peut-être découvrir que l'exclusion socio-économique n'est rien d'autre que le résultat d'une exclusion plus profonde, qui divise et morcelle la réalité. Miser sur les dimensions personnelles et communautaires devrait nous permettre de recomposer cette réalité fragmentée, pour que l'économie, le politique, la justice sociale, la spiritualité, le travail, la fête, ... ne soient plus des mondes séparés en perpétuelle confrontation.

5. L'appartenance communautaire au coeur de la citoyenneté: quelques pistes d'action.

- Le renforcement de l'appartenance communautaire nous apparaît donc comme une condition préalable dans toute reformulation de la citoyenneté. Il faudra cesser de faire de la culture de la citoyenneté, de l'état-nation et du développement le premier point de référence de notre vie sociale, afin d'y placer la vie communautaire et donc la personne et toute la réalité communautaire. La culture de la citoyenneté sera alors une dimension, utile certes, mais secondaire à la première.
- La personne et la communauté, plutôt que l'individu et la collectivité, devraient être les principaux points de référence dans les programmes d'éducation.⁷ Cela veut dire entre autres choses, qu'en plus de parler de droits, libertés et responsabilités, il faudra parler aussi des racines, des relations personnelles, des croyances, des valeurs, des mythes, de la vision du monde, de la conception de la dignité et de la bonne vie, des savoirs et pratiques communautaires,...
- Arrêter de placer l'autonomie personnelle comme l'objectif majeur de la vie humaine pour adopter la solidarité communautaire, comprise non comme quelque chose de simplement utilitariste, sinon essentiellement humain, comme formant partie de l'ordre normal et intrinsèque des choses. Cette solidarité devrait contrer autant l'exclusion sociale, comme l'exclusion cosmique (de la nature) et même l'exclusion spirituelle. Comme nous disent depuis des siècles les autochtones de l'Amérique du Nord, nous faisons tous (hommes, animaux, plantes, terre, étoiles, esprits,...) partie du grand cercle de l'existence, qui inclut toute la réalité entière.
- Ne pas réduire la définition du communautaire à un ensemble de services offerts par organismes non-gouvernementaux et ne pas concevoir les différentes initiatives communautaires, seulement comme des solutions ponctuelles à des problèmes spécifiques.

⁷ Cf. l'article de Sally BURNS, «Citizenship or Community Understanding? - The Welsh Alternative», dans lequel on présente une étude comparative entre deux documents destinés à l'école, un de Pays de Galles, fondé sur la communauté et l'autre d'Angleterre, fondé sur la citoyenneté. La conclusion de l'auteur est que le document du Pays de Galles est mieux préparé pour sensibiliser les enfants à la vie communautaire avec toutes les implications d'attitudes actives que cela comporte, tandis que celui de l'Angleterre vise une éducation plus passive d'acceptation du statu quo et des lois qui en découlent.

Ces initiatives peuvent devenir des alternatives radicales et permanentes à la culture dominante du développement et du progrès.⁸ La crise de l'état providence, malgré tout son lot négatif, peut représenter une excellente opportunité pour les relancer.

- Voir dans les initiatives et stratégies communautaires des cultures autres que l'occidentale, non pas un danger pour la cohésion sociale, mais plutôt une occasion d'enrichissement culturel pour faire face à toutes sortes d'exclusion. Au lieu de la simple intégration de ces cultures à la culture dominante de la citoyenneté de l'état-nation, on cherchera à établir un dialogue actif sur les savoirs et pratiques présentes dans ces communautés, à partir duquel on pourra, si besoin est, formuler une culture publique commune.
- Le renforcement des espaces et initiatives communautaires à tous les niveaux (quartier, village, milieux sociaux, de loisirs, économique, scolaire, ...) sera autant ou plus important que la formulation de nouvelles lois et autres mécanismes légaux (si nécessaires ceux-ci puissent être).

En définitive, il s'agit de replacer la communauté et la personne au coeur de notre vie sociale, en y subordonnant la citoyenneté, l'état-nation et le développement. Un défi créateur nous attend.

⁸ En sens, il faut signaler que dans différents pays du sud, face à des situations socio-économiques insoutenables, et vue la faillite de l'état importé du Nord, les gens se sont tournés vers des initiatives enracinées dans les communautés, en faisant autant appel à la tradition tout en créant de nouvelles formes de solidarité communautaire. Voir le livre de Emmanuel N'DIONE pour le cas des bidonvilles de Dakar.